

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DES TERRES D'AUXOIS****ASSEMBLEE GENERALE DU MERCREDI 4 JUILLET 2018**

Le quatre juillet deux mille dix-huit à VITTEAUX.

Convocation en date du vingt-sept juin deux mille dix-huit.

Affichage en date du vingt-sept juin deux mille dix-huit.

Les Membres du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes des Terres d'Auxois, se sont réunis sous la Présidence de Madame Martine EAP-DUPIN, Présidente de la Communauté de Communes des Terres d'Auxois.

ETAIENT PRESENTS :

GUIMONT Patrick, BERTHOLLE Thierry, FAILLY Monique, BIZOT Ludivine, DELAYE Alain, MONSAINGEON Maurice, LANDRY Viviane, GAILHOU Serge, LACHOT Paul, PATRIAT Marc (donne pouvoir à MUTHER Christelle à partir de 19h11), SIVRY Edwige, PAUT Jean-Pierre, PERREAU Francis, GARRAUT Jean-Michel, PARIZOT Bruno, MALATRAY François, BLANDIN Gérard, COURTAT Frédérique, BARRIER Pascal, LEPEE Sophie, PETREAU Jean-Michel, NEVERS Jean-Claude, DEBEAUPUIS Franck, MEURIOT Pierre, BATON Edmée, BAULOT Jean-Denis, BARBIER Laurent, BRULEY Daniel, EAP DUPIN Martine, RICHARDET Patrick, FLAMAND Eric, LECHENAULT Raymond, FAURE-STERNAD Pierre, SADON Catherine, MUTHER Christelle, BAULOT Éric, LIBANORI Pierre, BEILLAUD Sophie, PERNETTE Jean-Claude, BOTTINI Dominique, DE PAS Clotilde, ARNALSTEEN Christian, BOURGEOIS François, FROMENT François, LARCIER Jocelyne, BENOIST Jean-Jacques, GOUARD Michel, ROUSSEAU Pierre, MARIE Charles, MACHUREAU Raymond, PISSOT Serge, PAIN Martine, PAUT Bernard, RAVARROTTO Michel.

SUPPLEANTS PRESENTS AYANT LE DROIT DE VOTE :

MUTIN Bernard, FEVRIER Daniel, SABOURIN Daniel, MERCUZOT Michel, DUMONTET Catherine, DESPLANTES Jacqueline, COURTOIS Alain.

SUPPLEANTS PRESENTS N'AYANT PAS LE DROIT DE VOTE :

MACAIRE Michel, CRIBLIER Chantal, VILLARMET Michel.

ETAIENT ABSENTS EXCUSES :

ILLIG Véronique (pouvoir à BLANDIN Gérard), LALLEMANT Jean-François, MASSE Jean-Michel, BOSSELET Christine, GALAUD Samuel, PERRODIN Nathalie, DUFOUR Emmanuel (pouvoir à EAP DUPIN Martine), HOPGOOD Samuel, DELAUNAY Nathalie (pouvoir à COURTAT Frédérique), GAILLARDIN Michel, CHASTANG Marcel, BAUDON Jean-Bernard, GOULT Michel, MILLOT Michel, DELAGE Corinne, CAVEROT Sylvain, BAUBY Béatrice, PERNET Carine, LAGNEAU Michel, CORTOT Michel, LÛDI Jacky, TROUILLIER Xavier, MASSON Denis, ROUX Patrick, FINELLE Jean-Luc, MOURAND Michel, GRIGIS-BARANGER Brigitte, VIENOT Serge, RENAULT Thierry, COUVREUX Yves (donne pouvoir à PERREAU Francis), THIBAUT Dominique, CREUSOT Patrick (donne pouvoir à BOTTINI Dominique), GRANDJEAN Valérie, BAUDOT Jean-Luc (donne pouvoir à BEILLAUD Sophie), WINCKEL Simone (donne pouvoir à PERNETTE J.C), FERNANDEZ Marie, DUCLOUX Christophe, PIRON Laurent (donne pouvoir à SADON Catherine), GUYENOT Philippe, ANDRE Christiane, BENOIST Jean-Pierre, GUENEAU Alain, SARRAZIN Jean-Marc, DEFFONTAINES François-Marie (donne pouvoir à PAIN Martine), FLANET Bernard, GUENIFFEY Philippe, PARIZOT Pierre, MONOT Evelyne, MUNIER Philippe, BENO Noëlle, JOBARD Etienne.

Secrétaires de séance : PETREAU Jean Michel

Nombre de membres en exercice	Nombre de membres présents	Nombre de procurations	Nombre de Suffrages possible
105	De 18H00 à 19H01 : 60	8	68
	De 19H01 à 19H11 : 61	8	69
	De 19H11 à 20H11 : 60	9	69
	De 20H11 à 20H30 : 59	9	68

**COMPTE-RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU
MERCREDI 4 JUILLET 2018**

COMPTE-RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU MERCREDI 4 JUILLET 2018

La Présidente,

Rappelle que trois délibérations sont remises aux élus avant la séance :

- L'ajout d'un point à l'ordre du jour pour les derniers avenants à la seconde tranche du marché du VVF
- La délibération complétée pour les demandes de subventions concernant le projet d'aménagement du lac de Pont
- La délibération complétée pour le marché d'étude d'optimisation pour le service de collecte des ordures ménagères suite à la tenue de la commission d'ouverture et d'analyse des plis.

Chers collègues,

Je vous remercie de votre présence à tous pour ce dernier conseil communautaire, en principe, avant les congés estivaux. Je crois que ces vacances auront été bien méritées pour tout le monde car il y a beaucoup de travail, beaucoup de dossiers et un temps de pause pour recharger les batteries va faire le plus grand bien, pour repartir pied au plancher dès la rentrée de septembre.

Au premier chef, je voudrais féliciter les nouveaux élus communaux de Braux et de Courcelles-Frémy et d'accueillir dans cette assemblée, officiellement, deux nouveaux Maires :

- Ludivine BIZOT à Braux, déléguée communautaire titulaire
 - o Emilie MARECHAL, déléguée communautaire suppléante
- Edwige SIVRY à Courcelles-Frémy, déléguée communautaire titulaire
 - o Emmanuelle BOISEAU, déléguée communautaire suppléante

Nous les accueillons avec grand plaisir et en plus, nous nous réjouissons que deux personnalités féminines puissent rejoindre notre assemblée, ce qui nous rapproche, un peu, de la parité, même si du chemin reste encore à parcourir !

Vous l'aurez noté, l'été s'est enfin installé en Haute Côte d'Or comme partout en France et c'est pour nous l'occasion de vous rappeler que les deux piscines d'Epoisses et Vitteaux sont ouvertes depuis le lundi 2 juillet et que la baignade au Lac de Pont est ouverte depuis le dimanche 1^{er} juillet. A titre complémentaire, concernant la baignade au Lac de Pont, je rappelle qu'elle est interdite avant le 1^{er} juillet par arrêté municipal et que les personnes sont responsables à titre individuel d'un éventuel non-respect de cet arrêté pris par M. le Maire. Le plongeoir, quant à lui, fait également l'objet d'une interdiction par arrêté municipal pour des raisons de sécurité. Sinon, je me félicite du partenariat noué avec le Club Nautique du Sinémurien, qui participe à l'animation de la plage, et de celui qui se renforce avec Voies Navigables de France, tout comme avec les l'association des pêcheurs. Depuis la fusion des 3 communautés de communes, notre objectif est de créer des partenariats forts et convergents sur ce site afin que tout le monde puisse œuvrer dans la même direction. Nous souhaitons ardemment que chacun puisse bénéficier de l'attractivité de ce site. La division et les désaccords n'ont jamais fait avancer les projets et ni développer les territoires.

Je dirais également un mot car on m'interroge de temps à autres sur mes réactions par rapport à quelques rares prises de paroles publiques peu favorables à la CCTA. J'ai pris le parti de ne pas rentrer dans ce type de dialogue car j'ai un seul fil conducteur, c'est servir l'intérêt général de notre territoire. Toute mon énergie est consacrée à cela. De plus, vous savez, je bouge beaucoup sur le

territoire. Tout récemment, nous avons rencontré une trentaine d'entrepreneurs des parcs d'activités, nous avons inauguré les locaux de l'ALSH de Précy et nous avons rencontré les parents d'élèves du RPI de l'Auxois. Autant on m'interroge sur le développement économique et touristique, sur le haut débit, sur les accueils périscolaires, sur les voiries, sur les déchets, et très rarement, pour ne pas dire jamais, les habitants de nos belles contrées de l'Auxois ne me posent des questions sur l'absence de réaction à des propos peu sympathiques à notre égard. Donc ce que j'ai à vous proposer, c'est du travail, encore du travail et toujours du travail !

La saison estivale lance également la saison des accueils de loisirs de vacances d'été sur Vitteaux, Précy-sous-Thil, Epoisses (gestion en régie par la CCTA) et Semur (gestion associative par la MPT et l'OMS). En outre, l'opération savoir nager a été reconduite avec deux stages sur Epoisses et deux stages sur Vitteaux :

- **Epoisses**
 - o du 17 au 28 juillet : stage complet
 - o du 7 au 18 août : restent 3 places

- **Vitteaux :**
 - o du 16 au 28 juillet : stage complet
 - o du 6 au 18 août : stage complet

Les deux derniers mois ont été particulièrement intenses au niveau du travail et des réunions :

- Le travail sur le schéma de développement touristique continue sous la conduite de Christelle MUTHER et du cabinet ID Tourisme. Un comité de pilotage a été réuni et des socio professionnels ont été auditionnés. Quant au projet du lac de Pont, on va passer une délibération pour solliciter les financeurs. Les différentes réflexions et étapes de travail ont toutes été utiles pour travailler tous les scénarii et se positionner sur le projet le plus pertinent au regard des contraintes du site, de la concertation avec les acteurs, ainsi que des besoins pour gagner en attractivité.
- Les réflexions liées à la mise en place du projet d'accueil périscolaire sur le RPI de l'Auxois se sont poursuivies avec une concertation étroite des 10 maires des communes concernées, de la communauté éducative et également des parents d'élèves dernièrement. Ce travail de concertation étant terminé, désormais, on entre dans la phase décisionnelle puisque c'est à l'ordre du jour de notre assemblée de ce soir et si vous en êtes d'accord, on entrera en phase opérationnelle à la rentrée de septembre 2018, afin de conforter le RPI et donc dans la perspective du maintien du service public scolaire en milieu rural.
- Toujours dans le cadre de l'enfance jeunesse, une réunion s'est tenue à Toutry ce mardi 3 juillet avec des familles du territoire du SIVU d'Epoisses concernant les services périscolaires et extra scolaires. Je remercie chaleureusement M. le Maire pour son accueil, ainsi que les élus présents (M. Eric Baulot, M. Franck Debeaupuis, M. Michel Gouard). Les échanges ont été très intéressants et riches avec les familles et nous n'hésiterons pas à renouveler ce type de réunion afin d'avoir un contact direct avec les habitants et pour être à l'écoute des attentes, et des besoins, liés aux services organisés sur le territoire.
- Comme je l'évoquais tout à l'heure, le 22 juin dernier, nous avons rencontré des entrepreneurs des différents parcs d'activités économiques, avec une majorité de Semurois. Cet échange a été très intéressant, pour ne pas dire très enrichissant car il nous permet d'approfondir certains sujets et de dialoguer sur des projets. Nous renouvelerons ces moments de dialogue parce que le développement économique, malgré toute notre bonne volonté, ne se fera pas sans les acteurs économiques. C'est comme pour le lac de Pont, il faut une cohérence et une constance dans nos relations pour que l'on puisse travailler durablement et efficacement ensemble. Les

- partenariats, il faut les appréhender, puis les construire et enfin les consolider, dans le temps et dans l'action.
- Toujours sur le volet développement économique, les entrepreneurs nous ont fait part de la difficulté qu'ils avaient à recruter de la main d'œuvre. Un des leviers pour améliorer cette offre d'emplois qualifiée, c'est de promouvoir la formation sur le territoire, a fortiori pour des personnes qui n'ont pas toujours les moyens de mobilité pour se former loin de chez eux. En conséquence, en lien avec la Directrice du Greta 21, une maison de la formation dans les locaux de l'Atelier Relais de Semur-en-Auxois va être positionnée puisque le Greta va travailler en partenariat avec le CFPPA « la Barotte » (Centre de Formation Professionnelle et de Promotion Agricole), ce qui permettra d'identifier un pôle fort de formation en plein cœur du Parc d'Activités de Semur-en-Auxois. Une convention vous sera prochainement soumise en conseil communautaire. Le projet est bien avancé et je remercie vivement tous les acteurs qui ont œuvré sur ce dossier, Mme Hérou directrice du Gréta21, M. Meunier directeur du CFPPA, M. Colardelle Directeur de Pôle Emploi à Chatillon, M. le Sous-Préfet et M. le Président du Département.
 - Adhésion de la CCTA au SESAM : je vous brosse un rapide résumé de la procédure.
 - o Une première phase communauté de communes : Nous avons délibéré favorablement fin mars pour l'adhésion de la CCTA au SESAM avec effet au 1^{er} janvier 2019. Ensuite, les conseils municipaux ont eu une période de 3 mois pour se positionner. A ce jour, après avoir échangé nos pointages avec ceux de la sous-préfecture, je peux déjà vous assurer que la majorité qualifiée requise a voté favorablement à cette adhésion (70 % des conseils municipaux représentant 82 % de la population, et des délibérations vont continuer à arriver).
 - o La seconde phase administrative peut donc s'engager : le SESAM a délibéré à l'unanimité pour l'adhésion de la CCTA au sein du syndicat (c'était le 2 juillet). Et donc maintenant, les communes adhérentes du SESAM ont un délai de 3 mois pour se prononcer à leur tour. Le prochain rendez-vous est fixé en octobre pour savoir si nous aboutissons favorablement sur ce dossier qui est très important pour tout le territoire. L'approvisionnement en eau potable et la gestion de l'assainissement vont devenir des compétences de plus en plus stratégiques dans les 30 ans qui viennent, donc il faut que nous soyons bien structurés pour aborder cette période. Gérer, c'est prévoir sur le long terme ! La solution de facilité eut été pour nous de laisser ce dossier à nos successeurs mais il est primordial que nous bâtissions un territoire solidement ancré sur des valeurs et des services pérennes ! je vous citerai un proverbe chinois en lien avec cela : « un homme (ou une femme) qui ne réfléchit pas sur le long terme connaîtra des déboires à court terme ».
 - Un mot sur le dossier de la seconde tranche de travaux du VVF suivie par Francis PERREAU et Natacha PEDRO. La dernière ligne droite n'est pas simple car désormais, et vous le verrez par l'intermédiaire de la délibération que nous soumettons à votre vote pour autoriser la signature d'ultimes avenants, il faut finaliser des travaux liés à la sécurité incendie, en vue du passage de la Commission de sécurité qui passera après la mi-juillet. Je tiens à ce propos à remercier M. le Maire de Flée, ainsi que sa secrétaire de mairie, qui ont fait preuve de beaucoup de réactivité pour permettre au VVF de pouvoir gérer ses activités pendant cette période de travaux.

L'ensemble de ces dossiers ne nous fait pas oublier qu'il faut anticiper la rentrée de septembre :

- Travail sur les parcs d'activités économiques :
 - o Après le Bureau Communautaire délibératif du mardi 26 juin, Mme le Maire de Semur-en-Auxois avait invité la présidente et les Vice-présidents de la CCTA ayant travaillé sur le dossier de l'extension du parc d'activités pour discuter avec les élus de la majorité municipale du projet, des enjeux financiers et bien entendu du prix de cession des terrains de la ville vers la CCTA. Nous avons pu dialoguer, échanger nos points de vue et à la suite de cette réunion, j'ai transmis à Mme le Maire un courrier avec des propositions de la CCTA, qui sont identiques à l'avis de France Domaine. Si la commune en était d'accord, nous lui laisserions le soin de délibérer sur ces propositions en conseil municipal avant d'inscrire à notre tour cette délibération en conseil communautaire. Cette extension est un projet ambitieux qui apporterait beaucoup à la commune de Semur et à la CCTA mais il est tout autant légitime et nécessaire que la commune puisse débattre sereinement sur cette question, avec tous les éléments échangés le 26 juin dernier.
 - o En parallèle, nous allons travailler sur la création du Parc d'activités de Bierre-lès-Semur et là encore, une mission de maîtrise d'œuvre va devoir être contractualisée afin de viabiliser une première tranche, dans la continuité des études réalisées par l'ancienne Communauté de Communes du Sinémurien, présidée par Marc PATRIAT, en collaboration avec l'ancienne Communauté de communes de la Butte de Thil.
- Le mois de septembre sera aussi consacré au travail préparatoire de la CLECT. Ce dossier n'est pas simple car nous sommes pour partie sur des compétences partagées (notamment pour ce qui concerne le périscolaire et les affaires scolaires de Semur-en-Auxois, pour le partage des charges de locaux et de RH) et un travail d'ajustements va devoir être opéré, notamment par les services de la commune de Semur qui ont les informations liées à l'historique de cette compétence. Pour mémoire, je vous rappelle que nous avons délibéré sur l'attribution de compensation provisoire le 31 janvier dernier et qu'à la fin septembre, nous allons devoir nous prononcer sur le rapport d'évaluation définitive des compétences transférées au 1^{er} janvier 2018, les conseils municipaux auront 3 mois pour délibérer et le conseil communautaire délibèrera à la mi-décembre 2018 sur l'attribution de compensation définitive pour chaque commune.
- Enfin, à la rentrée, nous aurons également à arbitrer sur le dossier de rénovation des locaux de la CCTA puisque le maître d'œuvre a débuté sa mission et les premières estimations seront connues dans deux mois, il nous faudra également solliciter les financeurs par voie délibérative.

Voilà mes chers collègues, je vous ai brossé rapidement le bilan et la feuille de route estivale. Je vous propose désormais de débiter nos travaux avec le premier point de l'ordre du jour.

Adhésion SESAM :

Madame Catherine DUMONTET **demande** si la représentation des communes au SESAM sera basée sur la population ou sur la superficie du territoire ?

La Présidente **répond** que la réponse est dans les statuts du SESAM, **ajoute** qu'il faudra adopter un bon fonctionnement soit un élu de chaque commune partie prenante.